

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le



ID : 017-200041762-20250626-DEL2025_084-DE



Rapport de présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif 2024 retrace l'intégralité des opérations financières effectuées.

Il permet de constater les résultats comptables de l'exercice.

Comme à chaque étape budgétaire, ce document comptable est accompagné d'un rapport de présentation, qui facilite la lecture des maquettes budgétaires et améliore la transparence de gestion, et d'une note brève et synthétique.

Ce compte administratif présente le résultat comptable de l'exercice 2024 qui sera repris dans le budget supplémentaire 2025.

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
Chapitres 73 et 731– les impôts, les taxes, la fiscalité (29,2 M€)	3
Chapitre 74 – les dotations (7,2 M€)	5
Chapitre 70 – Les produits des services et du domaine (1,8 M€).....	6
Chapitre 75 – Les produits de gestion courante (574 K€) :.....	7
Chapitre 013 – Les atténuations de charges (257 K€)	7
Chapitre 77 – Les produits exceptionnels (41 K€)	7
Chapitre 78 – Les reprises de provisions (12 K€)	7
Chapitre 042 – Les opérations d'ordre de transferts entre sections (251 K€).....	7
BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8
Chapitre 011 – Les charges à caractère général (4,4 M€) :.....	8
Chapitre 012 – Les charges de personnel (15,2 M€) :	10
Chapitre 014 – Les atténuations de charge (2,3 M€) :.....	10
Chapitre 65 – Les charges de gestion courantes (7,1 M€) :.....	11
Chapitre 042 : Les opérations d'ordre de transferts entre sections : 3,9 M€.....	12
Chapitre 66 – Les charges financières (0,5 M€) :	12
Les provisions (chapitre 68) et charges exceptionnelles (chapitre 67) : 1 780 €.....	12
BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 16,2 M€	13
Chapitre 13 – Les subventions d'investissement reçues (2,6 M€) :.....	13
Chapitre 10 – Dotations et fonds divers (7,6 M€) :.....	14
Chapitre 16 – Le financement par emprunt (1,8 M€) :.....	14
Chapitres 042 et 041 : 4 M€.....	14
Autres recettes : 0,2 M€	14
BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	15
LE RÉSULTAT 2024 ET SON AFFECTATION.....	18
LE BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	19
LE BUDGET ANNEXE MOBILITES.....	22
LE BUDGET ANNEXE PLIE / OI PIVOT.....	24
LE BUDGET ANNEXE TOURISME.....	25
LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS.....	28
LE BUDGET ANNEXE EAU	31
LE BUDET ANNEXE ASSAINISSEMENT	34
LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE	37

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA		EVOLUTION	
	2023	2024	2024 / 2022	
002 Résultat reporté de fonctionnement	2 672 564 €	2 650 754 €	-21 810 €	-0,82%
013 Atténuations de charges	187 734 €	256 955 €	69 221 €	36,87%
70 Produits de services, du domaine & ventes diverses	1 545 712 €	1 759 884 €	214 172 €	13,86%
73 Impôts et taxes	14 094 884 €	14 129 107 €	34 223 €	0,24%
731 Fiscalités Locales	14 104 457 €	15 077 538 €	973 081 €	6,90%
74 Dotations, subventions et participations	6 975 144 €	7 164 952 €	189 808 €	2,72%
75 Autres produits de gestion courante	530 991 €	573 818 €	42 827 €	8,07%
77 Produits exceptionnels	9 052 €	41 269 €	32 217 €	355,91%
78 Reprises sur amortissements et provisions	15 745 €	12 058 €	-3 687 €	-23,42%
Recettes réelles	40 136 283 €	41 666 335 €	1 530 052 €	3,81%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	264 304 €	273 419 €	9 115 €	3,45%
Total Recettes	40 400 587 €	41 939 754 €	1 539 166 €	3,81%

Chapitres 73 et 731– les impôts, les taxes, la fiscalité (29,2 M€)

Le produit de la fiscalité locale représente 70% des recettes réelles de fonctionnement de la CARO (identique à 2024).

Il constitue donc sa principale ressource.

	CA		EVOLUTION	
	2023	2024	2024 / 2023	
Impôts sur les ménages				
TH : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 345 706 €	1 317 558 €	-28 148 €	-2,09%
TFPB : Taxes foncières sur le patrimoine bâti	3 785 482 €	3 968 720 €	183 238 €	4,84%
TFPNB : Taxes foncières sur le patrimoine non bâti	87 079 €	89 108 €	2 029 €	2,33%
Taxe additionnelle de TFNB Région et Département	110 749 €	115 978 €	5 229 €	4,72%
Rôles complémentaires et supplémentaires	25 428 €	69 178 €	43 750 €	172,05%
Impôts sur les entreprises				
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	5 416 908 €	5 726 964 €	310 056 €	5,72%
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée	0 €	0 €	0 €	-
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales	1 331 228 €	1 485 074 €	153 846 €	11,56%
IFER : Imposition forfaitaire sur les réseaux	424 781 €	442 668 €	17 887 €	4,21%
Rôles complémentaires et supplémentaires	116 159 €	289 902 €	173 743 €	149,57%
Autres fiscalités				
AC : Attributions de compensation	1 052 452 €	1 173 080 €	120 628 €	11,46%
FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal	894 453 €	828 104 €	-66 349 €	-7,42%
GEMAPI	1 452 291 €	1 551 397 €	99 106 €	6,82%
Rôles complémentaires et supplémentaires	8 646 €	20 991 €	12 345 €	142,78%
Total fiscalité directe	16 051 362 €	17 078 722 €	1 027 360 €	6,40%
Compensations de CFE (chapitre 74)	1 234 637 €	1 301 394 €	66 757 €	5,41%
Autres compensations fiscales (chapitre 74)	96 611 €	99 015 €	2 404 €	2,49%
Fraction de TVA – suppression Taxe Habitation résidences principales	8 716 353 €	8 713 795 €	-2 558 €	-0,03%
Fraction de TVA – suppression CVAE	3 431 626 €	3 414 128 €	-17 498 €	-0,51%
Total fiscalité directe et indirecte	29 530 589 €	30 607 054 €	1 076 465 €	3,65%

Impôts sur les ménages

- **La fraction de la TVA nationale**, mise en place par l'Etat suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, représente un montant de 8 714 K€ en 2024 (*recette enregistrée au chapitre 74*).
Le montant à percevoir a évolué tout au long de l'année en fonction de l'évolution de la TVA nationale :
 - la première notification intervient sur l'état 1259 (état de notification des produits fiscaux) calculée sur la base du produit national de TVA nette 2024 prévisionnel (celui figurant dans la Loi de Finances initiale 2024) ⇒ 9 110 K€,
 - la seconde en octobre dépend de l'écart entre le produit national de TVA nette 2024 prévisionnel et le produit national de TVA nette 2024 révisé (celui qui figure dans le Projet de Loi de Finances pour 2025) ⇒ 8 714 K€,
 - une dernière notification intervient en mars 2025, calculée sur la base du produit national définitif de TVA ⇒ 8 737 K€. Un complément de versement sera donc opéré en 2025 (+23 K€).
 - en pratique, le réalisé sur l'exercice 2024 est donc en quasi stabilité (-0,03%) par rapport au montant définitif 2023.
- **La Taxe d'habitation restante ne concerne que les résidences secondaires** : 1 318 K€. La baisse de -2,09% observée en 2024 est liée aux régularisations effectuées fin 2024 par la DDFIP du fait des bases d'impositions erronées liées à la mise en place du service en ligne « Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) » en 2023. En effet, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une campagne sur l'occupation des logements a été initiée par la DGFIP en 2023, générant cette année-là une recette exceptionnelle de +190 K€.
- **La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** est composée à 79% de locaux d'habitation (pour un montant de 4 555 K€). Elle évolue ainsi :
 - la revalorisation forfaitaire des bases, décidée en Loi de Finances pour 2024, était de +3,9%, soit +117 K€,
 - l'évolution physique des bases (nouvelles constructions, améliorations des logements, ...) représente +1,1%, soit +33 K€.

Impôts sur les entreprises

- Le produit de **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** représente près de 19% des recettes fiscales,
- Les **exonérations de CFE** (*enregistrées au chapitre 74*) sont compensées par l'Etat pour un montant de 1 301 K€ (dont 1 M€ au titre de la réduction de 50% de la valeur locative pour les établissements industriels),
- Compte tenu de la suppression progressive de la **CVAE** à l'horizon 2030, les collectivités ne touchent plus de CVAE depuis 2023. La perte du produit de CVAE est désormais compensée par une fraction de la TVA nationale qui comprend deux parts :
 - une part fixe correspondant au socle garanti de compensation qui est égal à la moyenne des sommes perçues par la collectivité au titre de la CVAE sur 4 ans (de 2020 à 2023) ;
 - une part variable dépendant de la croissance de la TVA nationale, affectée à un fonds national de l'attractivité économique des territoires (FNAET) dont l'objectif est de reverser la dynamique de TVA nationale en tenant compte de l'évolution économique de chaque territoire.
 ⇒ En 2024, la fraction de TVA pour compensation de la suppression de la CVAE s'élève à 3 414 128 €.
- On constate une forte hausse des **rôles supplémentaires** qui peut s'expliquer par un contrôle régulier des bases taxables ayant conduit à plusieurs signalements en 2024 auprès de la DDFIP, notamment en matière de CFE et de TASCOM.

Chapitre 74 – les dotations (7,2 M€)

La Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse par rapport à 2023 du fait notamment d'un écrêtement de la Dotation de Compensation (-1,65%) qui sert à financer une partie des hausses de la Dotation d'Intercommunalité par les EPCI eux-mêmes. **4 605 K€**

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dotation d'Intercommunalité (DI)	1 620 967 €	1 668 591 €	1 748 516 €	1 869 073 €
Garantie, maintien de la DI (CIF > 35%)	506 576 €	471 396 €	403 215 €	287 952 €
Dotation de Compensation (DC)	2 559 375 €	2 503 234 €	2 488 701 €	2 447 517 €
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	4 686 918 €	4 643 221 €	4 640 432 €	4 604 542 €

Les **allocations compensatrices** de fiscalité directe locale viennent compenser la perte de recette que subit la CARO sur les exonérations décidées par l'Etat (locaux industriels, personnes de conditions modestes, logements sociaux quartiers prioritaires de la politique de la ville ...) pour un montant de : **1 400 K€**

Le **FCTVA** sur les dépenses de fonctionnement et d'entretien des équipements publics s'élève à : **21 K€**

Enfin, **les subventions de certaines des activités et des postes de la CARO** s'établit à : **1 133 K€**

	CA 2024
Programme de Rénovation énergétique (CARO Rénov)	304 072 €
OPAH RU	189 680 €
Grands projets Marais de Brouage	128 177 €
Expertise Naturaliste - Natura 2000	87 230 €
Programme Séquoïa	77 308 €
Contrat d'Objectif Territorial (COT)	75 000 €
Espaces naturels sensibles marais du Transbordeur	42 847 €
Tourisme	39 000 €
EAC - Actions Culturelles	30 000 €
Projet Alimentaire Territorial - Circuits courts	30 000 €
Fort Boyard Challenge	22 000 €
Territoire D'industries	20 000 €
Lutte contre les déserts médicaux	20 000 €
Conservatoire de musique	18 864 €
Contrat Transition Ecologique	15 150 €
Animation gestion programme LEADER 2014-2020	13 000 €
Cigogne en fête	8 000 €
Dispositif PRE	5 309 €
Divers	7 360 €
	1 132 998 €

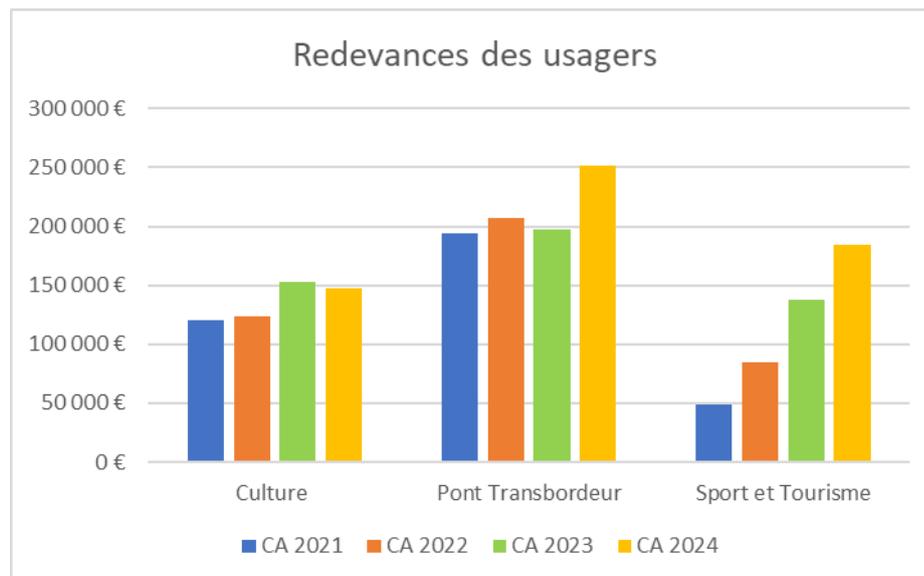
Chapitre 70 – Les produits des services et du domaine (1,8 M€)

Les produits des services et du domaine sont en hausse de + 214 K€ par rapport à 2023.

Ces produits concernent principalement :

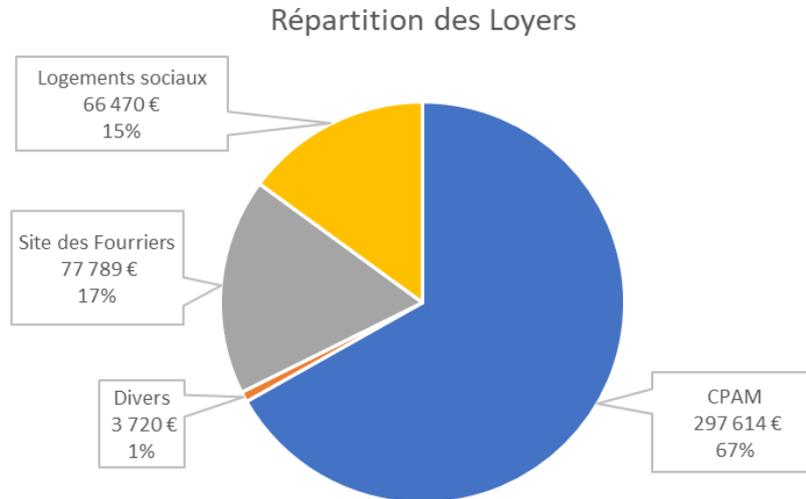
- Les remboursements de charges dans le cadre de la **mutualisation** des services pour **420 K€** (Commission Paritaire de Gestion sur les charges 2023),
- Le remboursement par la DRAC des dépenses d'**entretien du Pont Transbordeur** pour **262 K€** (montant versé annuellement à la CARO afin qu'elle puisse financer toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du nouvel équipement rénové par la DRAC),
- La gestion des **Autorisations Droits du Sol** (ADS) proposée par la CARO pour toutes les communes membres (hors Ville de Rochefort) pour **156 K€**. La recette est fluctuante. Elle dépend du type d'actes facturés (Permis de Construire, Déclarations Préalables ...) et du montant de la soulte due par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (liée au nombre d'actes à instruire pour la CCBM)
- De nombreuses **coopérations**, que ce soit avec les communes membres de la CARO, avec des syndicats intercommunaux ou des budgets annexes, génèrent des remboursements à hauteur de **284 K€**,
- Les **redevances des usagers** pour les équipements et les activités communautaires (activités sportives touristiques, conservatoire de musique, médiathèques ...) représentent **584 K€** (+96 K€ par rapport à 2023).
 - Les activités sportives sont en hausse : 184 K€ (soit + 47 K€ par rapport à 2023). La principale évolution concerne l'exploitation du golf de St Laurent de la Prée (+28 K€).
 - Les activités culturelles (médiathèques et conservatoire) génèrent des recettes en légère diminution en 2024 : 148 K€ (soit - 5 K€ par rapport à 2023 répartis entre les 2 activités)
 - Les recettes d'exploitation du Pont Transbordeur sont en hausse à 251 K€ (soit + 54 K€ par rapport à 2023), grâce notamment à une météo plus favorable et à la fin des travaux des abords. Après une année 2023 défavorable, le nombre de visiteurs du Pont ou de la Maison du Transbordeur retrouve son niveau de 2022 et le nombre de tickets vendus augmente de 5 300 par rapport à cette même année de référence.

Ces produits se répartissent par secteur comme suit :



Chapitre 75 – Les produits de gestion courante (574 K€) :

Les loyers perçus par la CARO concernent principalement le bail de la CPAM qui prendra fin en 2028, les locations sur le site des Fourriers et les logements sociaux dont elle a la gestion :



Chapitre 013 – Les atténuations de charges (257 K€)

Ces recettes correspondent aux indemnités journalières perçues pour les arrêts maladie des agents et à la participation des agents aux tickets restaurants.

Chapitre 77 – Les produits exceptionnels (41 K€)

Depuis la mise en place de la nomenclature M57, les produits exceptionnels ne contiennent plus que les cessions de patrimoine et des régularisations comptables.

Chapitre 78 – Les reprises de provisions (12 K€)

Depuis 2021, le Trésor Public demande la création de provisions pour risques sur les impayés représentant au minimum 15% des créances douteuses émises depuis plus de 2 ans. Sur cette base, le Conseil Communautaire a délibéré pour constituer une provision globale pour créances douteuses de 12 K€ en 2023 qui sont comptablement annulées avant d'être réinscrites en 2024 avec les nouveaux montants calculés.

Chapitre 042 – Les opérations d'ordre de transferts entre sections (251 K€)

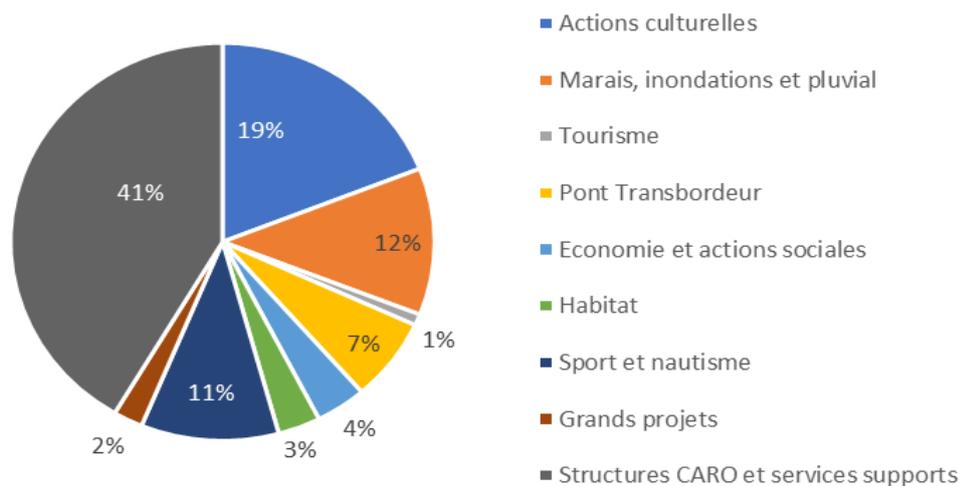
En recettes de fonctionnement, elles comprennent notamment les amortissements de subventions et les travaux en régie. Elles sont transférées au chapitre 040 en dépenses d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA		EVOLUTION	
	2023	2024	2024 / 2023	
011 Charges à caractère général	4 775 015 €	4 436 437 €	-338 578 €	-7,09%
012 Charges de personnel et frais assimilés	13 938 750 €	15 162 513 €	1 223 763 €	8,78%
014 Atténuations de produits	2 550 956 €	2 329 250 €	-221 706 €	-8,69%
65 Autres charges de gestion courante	6 513 970 €	7 139 748 €	625 777 €	9,61%
66 Charges financières	417 527 €	463 648 €	46 121 €	11,05%
67 Charges exceptionnelles	17 311 €	457 €	-16 853 €	-97,36%
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	12 058 €	1 323 €	-10 735 €	-89,03%
Dépenses réelles	28 225 588 €	29 533 377 €	1 307 789 €	4,63%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 183 846 €	3 876 522 €	692 676 €	21,76%
Total Dépenses	31 409 435 €	33 409 899 €	2 000 464 €	6,37%

Chapitre 011 – Les charges à caractère général (4,4 M€) :

Chapitre 011 - Répartition



La baisse des charges à caractère général est essentiellement liée à la baisse du coût de l'énergie, à la diminution de la refacturation à destination des communes via la CPG et à la fin du dispositif de l'OPAH-RU.

Détail des charges à caractère général	
Activités de la CARO	2 644 357 €
Actions culturelles	820 545 €
Réseau de lecture publique	267 672 €
Programmation culturelle (mercredis du jazz, lundis de l'Arsenal...)	155 671 €
Cigogne en fête (Programmation 2026)	147 776 €
Médiathèques	66 709 €
Conservatoire de musique	59 897 €
EAC – actions culturelles	37 037 €
Divers (archives, La Boîte, Clos Lapérouse ...)	35 763 €
Musiques actuelles, classe théâtre, résidences artistes	19 765 €
Pole technique culture	19 028 €
Filière audiovisuelle	8 009 €
Communication culturelle (magazine culture)	3 217 €
Gestion des marais, inondations et pluvial	516 075 €
Gestion des marais (SMCA)	231 041 €

Pluvial	
Plan Action et Prévention Inondation – PAPI & GEMAPI - dont compensations	38 217 €
Université de la biodiversité	7 000 €
Divers (LPO, expertise naturaliste, entretien des berges ...)	42 968 €
Sport et nautisme	454 094 €
Activités nautiques scolaires	154 989 €
Liaisons fluviales	150 000 €
Fort Boyard challenge	110 815 €
Politique sportive	11 967 €
Pontons	8 210 €
Golf	4 074 €
Divers (guide nautique ...)	14 039 €
Environnement	118 863 €
Contrat d'Objectif Territorial	48 872 €
Programme Alimentaire Territorial	21 405 €
Espace nature	21 387 €
Caro Rénov'	16 617 €
Fête de la nature	5 150 €
Contrat Transition Ecologique	2 941 €
Divers	2 490 €
Pont Transbordeur	290 631 €
Entretien (Financé Par La DRAC)	195 792 €
Exploitation	67 518 €
Promotion	12 495 €
Gestion des abords du pont Transbordeur	11 027 €
Maison du Transbordeur	3 799 €
Economie et actions sociales	167 492 €
Mission Locale	128 480 €
Politique de la Ville	13 301 €
Challenge Inter entreprises	10 956 €
Divers (Maison Emploi, agence développement, trophées Emergence ...)	14 755 €
Habitat	139 698 €
OPAH-RU	83 073 €
Gens du voyage	14 570 €
Programme Local de l'Habitat	2 700 €
Divers	39 355 €
Grands projets	97 136 €
Grand Projet Marais de Brouage	56 294 €
Grand site de France	27 001 €
Projet de territoire	12 322 €
Divers	1 519 €
Tourisme	39 822 €
Plan Qualité	18 550 €
Pistes cyclables	8 369 €
Module Randonnées Loopi	2 772 €
Signalétique touristique	2 656 €
Stratégie tourisme	1 969 €
Divers (Terra Aventura ...)	5 505 €
Structure de la CARO / Bâtiments / Services supports	1 792 081 €
<i>Gestion informatique</i>	<i>484 608 €</i>
<i>Gestion financière (CPG, Taxes, conventions financières ...)</i>	<i>481 677 €</i>
<i>Gestion du patrimoine communautaire</i>	<i>379 349 €</i>
<i>Gestion administrative</i>	<i>292 177 €</i>
<i>Gestion Humaine</i>	<i>154 269 €</i>
Total général	4 436 437 €

Chapitre 012 – Les charges de personnel (15,2 M€) :

La masse salariale représente 51% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses augmentent de +1 224 K€, soit +8,78 % par rapport à 2023, du fait :

➤ ***De la gestion de la CPG pour 520K€ :***

En 2016, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a adopté un schéma de mutualisation des services, comprenant notamment la création de directions mutualisées avec la Commune de Rochefort. Dans le cadre de cette démarche, le suivi régulier est opéré via la Commission Paritaire de Gestion qui établit dans un rapport annuel les coûts de fonctionnement des directions mutualisées de l'année passée.

En 2024, la CARO a remboursé 520K€ à la Ville de Rochefort pour les charges de personnel. Cette somme correspond à l'année 2024 et au rattrapage de l'année 2023.

➤ ***De la gestion des ressources humaines pour 708 K€ :***

Cette augmentation s'explique par les mesures et mouvements de 2024 mais aussi par l'effet année pleine de ceux de 2023. Ainsi, ont un impact :

- l'augmentation du point d'indice au 1er juillet 2023
- l'augmentation du SMIC horaire au 1er mai 2023, au 1er janvier 2024 et au 1er novembre 2024
- les augmentations de régimes indemnitaires appliqués au 1er octobre 2023 puis au 1er octobre 2024
- le GVT (avancements d'échelons et de grades, promotions internes)
- les nouveaux recrutements 2023 et 2024
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires des titres restaurant

Chapitre 014 – Les atténuations de charge (2,3 M€) :

En 2024, aucun nouveau transfert de compétences n'a été voté. Pour autant le montant des **attributions de compensation** a été ajusté par rapport en 2023 pour tenir compte de :

- l'évaluation définitive des charges liées au transfert de la compétence « pluvial » adopté en CLECT du 28 novembre 2023 au regard des linéaires du réseau de chaque commune connus précisément,
- l'évolution mécanique de la contribution due au titre du SDIS.

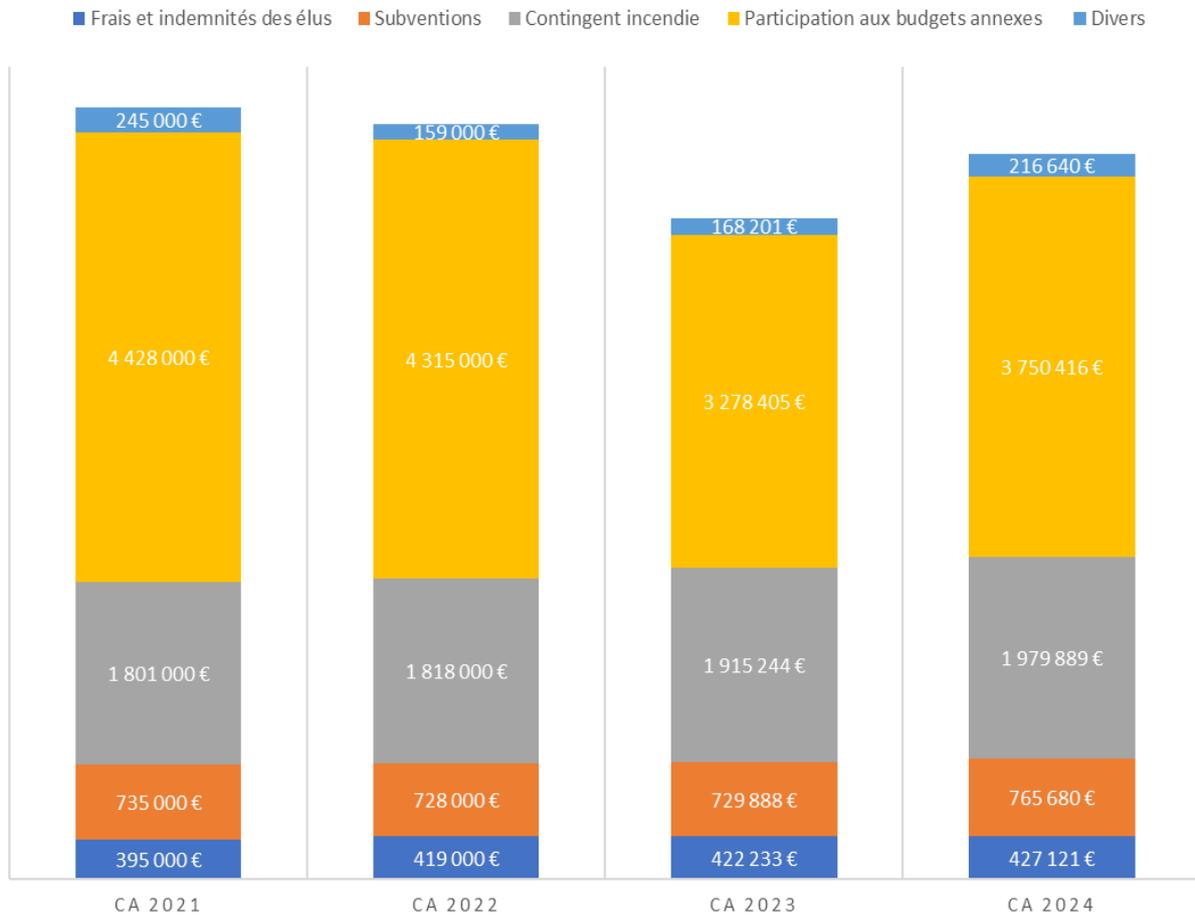
	CA 2023	CA 2024
AC versées (dépense chapitre 014)	1 488 221 €	1 318 131 €
AC négatives perçues (recette chapitre 73)	1 052 452 €	1 173 080 €
Solde versé par la CARO aux communes	435 769 €	145 051 €

Le montant du reversement du **FNGIR** est figé depuis 2010, afin d'assurer de manière pérenne la neutralité financière de la réforme de la Taxe Professionnelle, à **860 K€**.

Chapitre 65 – Les charges de gestion courantes (7,1 M€) :

Globalement, ce chapitre est composé ainsi :

Composition Chapitre 65



La CARO a ainsi participé pour **766 K€** aux projets culturels, sportifs, solidaires et environnementaux du territoire en accordant des **subventions de fonctionnement** au secteur associatif et aux communes.

	CA 2024
Aides aux festivals	122 570 €
Politique de la Ville	122 500 €
Culture	101 583 €
Solidarité Territoriale	98 200 €
Altéa Cabestan	68 600 €
Mission locale	63 600 €
Sports	55 196 €
Environnement	20 000 €
Acc. familles Aire gens du voyage	17 000 €
Tourisme	16 339 €
Grands Projets	47 771 €
Divers	32 321 €
	765 680 €

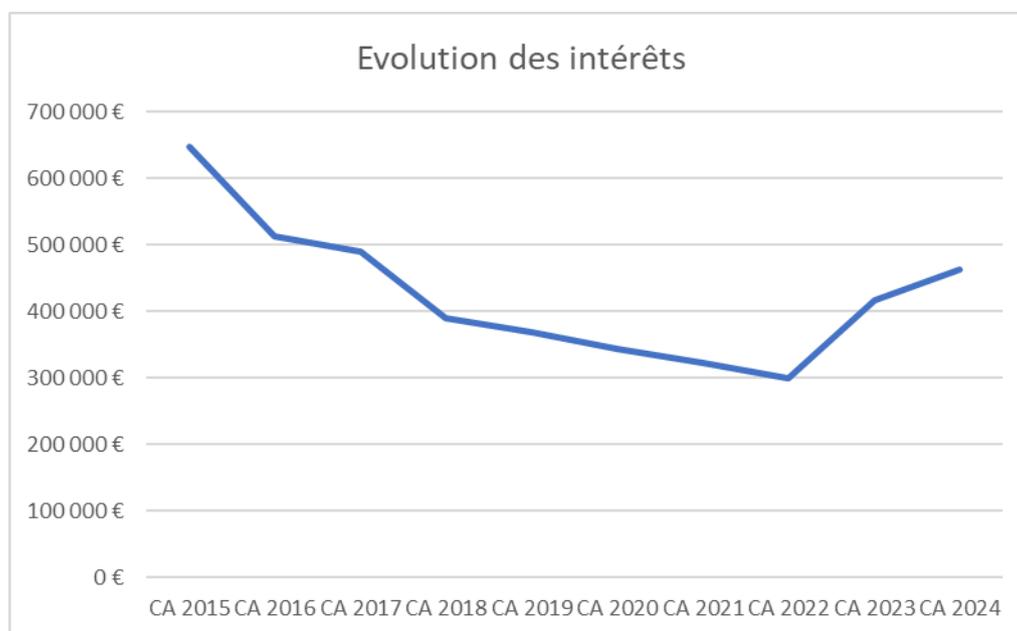
En 2024, le budget principal de la CARO a également participé pour **3,75 M€**, sur ses fonds propres, à **l'équilibre de ses budgets annexes**, comme suit :

	CA 2024
Activités Économiques	2 362 841 €
Mobilités	975 694 €
Organisation du Tourisme	335 351 €
PLIE	76 531 €
	3 750 416 €

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre de transferts entre sections : 3,9 M€

Il s'agit des dotations aux amortissements des biens. Elles sont transférées au chapitre 040 en recettes d'investissement.

Chapitre 66 – Les charges financières (0,5 M€) :



Les charges financières 2024 ont augmenté de +46 K€ par rapport à 2023 s'expliquant notamment par une hausse directe de la charge d'intérêts de +89 K€ et une baisse des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) de -43K€ par rapport à 2023.

L'année 2024 a été marquée par l'augmentation continue des taux bancaires amorcée depuis septembre 2022. De plus, le taux du Livret A a également été remonté à 3% depuis février 2023, contre 0,5% avant février 2022.

Ainsi, la charge d'intérêts variables qui représente 39% de la dette globale a augmenté de +118 K€ en 1 an alors que la charge d'intérêt fixe a baissé grâce à l'extinction naturelle de la dette.

Les provisions (chapitre 68) et charges exceptionnelles (chapitre 67) : 1 780 €

Les provisions pour créances douteuses doivent couvrir au minimum 15 % des créances impayées de plus de 2 ans. L'enveloppe de charges exceptionnelles permet notamment d'annuler des titres sur les exercices antérieurs.

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 16,2 M€

Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 313 369 €	7 604 109 €	1 290 740 €	20,44%
13 Subventions d'investissement reçues	315 917 €	2 576 153 €	2 260 236 €	715,45%
16 Emprunts et dettes assimilés	2 500 882 €	1 803 400 €	-697 482 €	-27,89%
20 Immobilisations incorporelles	122 933 €	40 658 €	-82 275 €	-66,93%
204 Subventions d'équipement versées	125 €	135 192 €	135 067 €	108053,22%
21 Immobilisations corporelles	17 348 €	3 793 €	-13 555 €	-78,14%
23 Immobilisations en cours	694 €	0 €	-694 €	-100,00%
Recettes réelles	9 271 268 €	12 163 304 €	2 892 036 €	31,19%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 183 846 €	3 876 522 €	692 676 €	21,76%
041 Opérations patrimoniales	125 170 €	173 422 €	48 252 €	38,55%
Total général	12 580 284 €	16 213 248 €	3 632 964 €	28,88%

Chapitre 13 – Les subventions d'investissement reçues (2,6 M€) :

En 2024, les subventions d'équipement perçues pour financer les projets de la CARO s'élèvent à 2 576 K€. Les subventions restant à verser sur l'exercice 2025 sont de 556 K€.

Elles concernent principalement les projets suivants :

	CA 2024	Reportés sur 2025
Economie et Social	33 840 €	0 €
Pôle de formation - Participation AMO	33 840 €	0 €
Tourisme & Grands projets	1 708 541 €	471 508 €
Pont Transbordeur	1 472 277 €	10 931 €
Ile d'Aix parc marin - Fort Liédot	204 000 €	0 €
Grands projets marais de Brouage	32 264 €	0 €
Ferme des Tannes	0 €	351 000 €
OGS Brouage (Adaptation changement climatique)	0 €	109 576 €
Gemapi & Pluvial	611 632 €	70 483 €
Pluvial toutes communes hors Rochefort	504 918 €	10 593 €
Papi Charente	73 764 €	0 €
Stratégie gestion bande cotière	17 600 €	42 240 €
Inventaire zones humides et cours d'eau	15 350 €	0 €
Pluvial Rochefort	0 €	17 650 €
Administration générale	21 819 €	0 €
Schéma directeur immobilier	20 000 €	0 €
Fonds insertion handicapés	1 819 €	0 €
Culture	177 748 €	13 889 €
Médiathèque Échillais	114 554 €	13 889 €
Médiathèque St Agnant	57 193 €	0 €
Archives - Expo Le Sport quelle histoire	6 000 €	0 €
Environnement	22 575 €	0 €
Projet Alimentaire Territorial - Circuits courts	22 575 €	0 €
Total général	2 576 153 €	555 880 €

Chapitre 10 – Dotations et fonds divers (7,6 M€)

Le Fonds de Compensation de la TVA (**FACTVA**) reçu par la CARO pour les dépenses d'équipement réalisées sur l'année s'élève à 1 264 K€ en 2024 contre 907 K€ en 2023.

Le compte « 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés » s'élève à 6 340 K€ et a permis de financer le déficit d'investissement 2023 ainsi que les restes à réaliser.

Chapitre 16 – Le financement par emprunt (1,8 M€) :

En 2024, un emprunt a été mobilisé pour financer divers projets d'investissement pour un montant de 1,8 M€ :

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
ARKEA	1 800 000 €	08/10/2024	1 800 000 €	Investissements 2024	20/12/2024	Taux fixe : 3,38 %	20 ans

Le Capital Restant Dû du Budget Principal au CA 2024 est stable par rapport au CA 2023 du fait d'un volume d'emprunts contracté de 1,8 M€ équivalent au capital remboursé de 1,766 M€.

Budget principal	31/12/2023	31/12/2024
Montant du Capital Restant dû	16,436 M€	16,469 M€
Taux moyen de la dette	3,07 %	2,84 %
Capital remboursé	1,659 M€	1,767 M€
Intérêts échus payés	393 K€	483 K€

Le délai de solvabilité du Budget Principal de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan au 31/12/2024 s'établit à 1,75 an, en très légère diminution par rapport à 2023 :

Délai de désendettement budget principal	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Capital Restant Dû au 31 décembre	15 594 987 €	16 436 337 €	16 469 480 €
Epargne brute	7 402 757 €	9 242 703 €	9 431 329 €
Délai de désendettement (années)	2,11	1,78	1,75

Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis que ce ratio de désendettement doit être inférieur à 10 ans pour rester acceptable.

Chapitres 042 et 041 : 4 M€

Ces inscriptions patrimoniales (chapitre 041) sont des écritures d'ordre comptables neutres budgétairement (dépenses = recettes) qui visent à permettre des intégrations patrimoniales

S'agissant des opérations d'ordre de transferts entre sections (chapitres 040), elles concernent les dotations aux amortissements des biens et proviennent du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Autres recettes : 0,2 M€

Il s'agit de régularisations de recettes sur les chapitres 20, 204, 21 et 23

BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

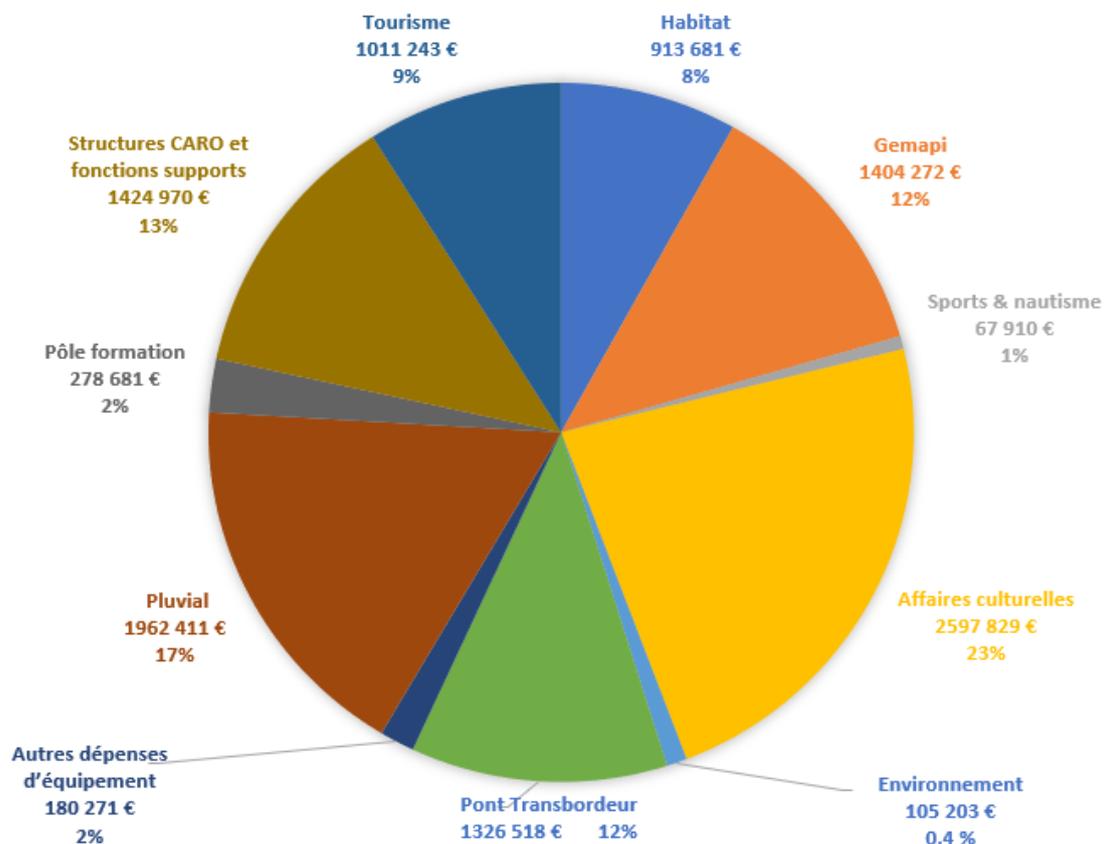
Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
001 Résultat reporté d'investissement	1 978 519 €	1 123 057 €	-855 462 €	-43,24%
13 Subventions d'investissement reçues	0 €	2 000 €	2 000 €	100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	1 659 050 €	1 767 869 €	108 819 €	6,56%
20 Immobilisations incorporelles	1 126 534 €	927 619 €	-198 915 €	-17,66%
204 Subventions d'équipement versées	2 437 525 €	2 881 290 €	443 765 €	18,21%
21 Immobilisations corporelles	2 419 439 €	4 520 422 €	2 100 983 €	86,84%
23 Immobilisations en cours	3 692 800 €	2 943 659 €	-749 142 €	-20,29%
Dépenses réelles	13 313 867 €	14 165 916 €	852 049 €	6,40%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	264 304 €	273 419 €	9 115 €	3,45%
041 Opérations patrimoniales	125 170 €	173 422 €	48 252 €	38,55%
Total général	13 703 341 €	14 612 757 €	909 416 €	6,64%

En 2024 les dépenses d'équipements (11 273 K€) sont en hausse par rapport à 2023 (+1.597 M€).

Certaines opérations engagées en 2024 restent à réaliser sur 2025 pour 3 851 K€.

En cumulant les réalisations et les reports, le taux de réalisation du budget total 2024 prévu est de 73,6 % (contre 89,20 % l'année antérieure).

Les dépenses d'équipement réalisées en 2024 se répartissent par secteurs de la manière suivante :



Détail Dépenses d'équipement	CA 2024	Reports 2024/2025
Activités de la CARO	9 848 019	3 440 388
Habitat	913 681	259 552
Aire des gens du voyage Tonnay-Charente – remise en état	26 949	39 347
Subventions habitat et logements sociaux	886 732	220 205
<i>Aides à la création de logements publics locatifs</i>	411 150	0
<i>Subventions OPAH RU</i>	364 482	0
<i>Réhabilitation de logements publics</i>	0	115 005
<i>Subventions primo accédant développement durable</i>	16 000	0
<i>Participation construction maison intergénérationnelle</i>	94 500	94 500
<i>Programme d'Intérêt Général (PIG)</i>	600	10 700
GEMAPI	1 404 272	565 138
Prévention des inondations (PAPI)	584 629	72 607
<i>Papi Charente – Travaux CD17</i>	179 155	0
<i>Papi Charente – Travaux CARO</i>	93 200	63 982
<i>Papi Baie d'Yves</i>	312 275	0
<i>Papi Chatente Estuaire</i>	0	8 625
Entretien des marais et travaux divers de protection	208 586	451 828
<i>Travaux d'urgence</i>	21 306	61 486
<i>Entretien des berges - Plantes envahissantes</i>	0	4 723
<i>Prévention des inondations</i>	21 500	20 372
<i>Travaux ASA sur les marais</i>	32 499	125 029
<i>Protection du Littoral</i>	43 726	31 782
<i>Expertise Naturaliste - Natura 2000</i>	0	14 792
<i>Lutte contre l'érosion</i>	58 130	163 643
<i>Espaces naturels sensibles</i>	31 425	30 000
Requalification pointe de la fumée	32 640	2 400
Près Magnou Fouras – Érosion – Travaux CD17	340 000	0
Gestion des milieux aquatiques (SMCA)	123 558	0
Maison de la nature	2 762	24 588
Biodiversité	19 626	13 715
Divers (Gemapi, pluvial Pouzet ...)	92 470	0
Affaires culturelles	2 597 829	781 667
Médiathèques	1 898 797	424 096
<i>Médiathèque Echillais – mobilier & travaux</i>	1 783 863	220 776
<i>Médiathèque St Agnant – mobilier</i>	25 861	131 696
<i>Médiathèque Tonnay Charente - Etudes et mobilier</i>	0	18 804
<i>Médiathèque Rochefort - Travaux</i>	89 073	52 820
Clos Lapérouse – tiers-lieu culturel – études & travaux	160 126	231 914
Pôle technique culture – matériel scénique	276 315	12 657
Conservatoire de musique – matériel et logiciels	148 064	4 045
Réseau lecture publique	44 564	1 998
Divers	69 964	106 958
Pont Transbordeur	1 326 518	132 712
Accueil « les terrasses du Transbordeur »	931 445	30 951
Abords Pont Transbordeur	355 279	35 551
Scénographie	13 358	4 700
Travaux & équipements divers	26 436	61 511

Pluvial		
Rochefort	134 126	60 354
Autres communes	1 828 285	486 173
Pôle Formation	278 681	205 472
Pôle de formation – fouilles, concours...	278 681	205 472
Tourisme	1 011 243	661 809
Aménagement, création et entretien des pistes cyclables	151 703	13 320
Signalétique Touristique	32 107	29 290
Stratégie Tourisme	48 167	36 672
Ile d'Aix – parc marin – fort Liédot	596 558	0
Subvention – études forts prives & publics / tx aire camping cars	128 017	0
Ferme des Tannes et Littoral - Convention maîtrise ouvrage	0	420 480
Grands projets marais de Brouage	43 060	147 848
Réserve naturelle de Moëze	3 082	0
Pont suspendu de Tonnay Charente	8 549	14 200
Environnement	105 203	108 019
Réseau d'entreprises Circul'R	49 555	22 599
PAT - Circuits courts	35 650	30 738
Plan vélo domicile - travail	19 998	0
Bâtiment Wilson (couverture, bardage...) Vélo	0	54 681
Sports & nautisme	67 910	49 754
Golf St Laurent – portails et études	40 765	41 204
Subventions d'équipement sportif	27 144	0
Développement filière nautique	0	8 550
Autres dépenses d'équipement	180 271	129 738
Santé – Lutte contre les déserts médicaux	139 207	119 794
Economie – diverses actions en faveur des commerces	3 930	0
ADS et SCOT	12 175	9 944
Communication – Site web ...	24 960	0
Structure de la CARO	1 424 970	410 554
Gestion administrative & financière	559 629	155 897
Subvention – fonds de concours aux communes	549 541	155 897
Mutualisation des services ressources	10 088	0
Gestion du patrimoine communautaire	392 188	137 791
Entretiens et réparations bâtiments	209 858	99 958
Véhicules	182 330	37 833
Gestion informatique	420 903	97 866
Autres dépenses d'équipement	52 250	19 000
Affaires juridiques - Commande publique – insertions	25 332	13 580
Archives	10 778	1 588
Ressources humaines prévention et sécurité	10 637	952
Divers	5 504	2 880
Total général	11 272 989	3 850 942

LE RÉSULTAT 2024 ET SON AFFECTATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		2 650 753,63 €
Résultat de l'exercice		5 879 101,19 €
= Résultat à affecter		8 529 854,82 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-1 123 057,22 €
Résultat de l'exercice		2 723 548,84 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	1 600 491,62 €
Solde des restes à réaliser		-3 303 462,95 €
= Besoin de financement		-1 702 971,33 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	1 702 971,33 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	6 826 883,49 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-584 624,47 €
RESULTAT GLOBAL 2024		6 242 259,02 €

L'excédent passe de 2,3 M€ fin 2023 à 6,2 M€ fin 2024.

Cette nette amélioration du résultat + 3.9 M€ s'explique par un décalage d'opérations et à une forte diminution des restes à réaliser.

Cet excédent génère un autofinancement conséquent qui permet de réduire le recours à l'emprunt sur le budget principal. C'est pour cela qu'il sera affecté en priorité au financement des reports et au désendettement du budget principal en 2025.

LE BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ce budget annexe retrace la gestion des zones d'activités économiques sur le territoire de la CARO.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 20223	
011	Charges à caractère général	1 328 195 €	1 266 648 €	-61 547 €	-4,63%
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 047 €	122 279 €	9 232 €	8,17%
65	Autres charges de gestion courante	210 050 €	342 517 €	132 467 €	63,06%
66	Charges financières	533 094 €	578 831 €	45 737 €	8,58%
67	Charges exceptionnelles	0 €	21 579 €	21 579 €	100,00%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	38 791 €	70 343 €	31 552 €	81,34%
Dépenses réelles		2 223 177 €	2 402 197 €	179 020 €	8,05%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 728 410 €	3 062 971 €	-1 665 439 €	-35,22%
Total Dépenses		6 951 587 €	5 465 167 €	-1 486 420 €	-21,38%
002	Résultat reporté de fonctionnement	194 444 €	146 997 €	-47 447 €	-24,40%
013	Atténuations de charges	904 €	656 €	-248 €	-27,45%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	223 950 €	234 785 €	10 835 €	4,84%
74	Dotations, subventions et participations	60 947 €	0 €	-60 947 €	-100,00%
75	Autres produits de gestion courante	3 482 124 €	3 999 491 €	517 367 €	14,86%
76	Produits financiers	252 825 €	254 256 €	1 431 €	0,57%
77	Produits exceptionnels	1 184 936 €	125 260 €	-1 059 676 €	-89,43%
78	Reprises sur amortissements et provisions	45 800 €	38 791 €	-7 009 €	-15,30%
Recettes réelles		5 445 930 €	4 800 236 €	-645 694 €	-11,86%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 784 561 €	878 470 €	-906 091 €	-50,77%
Total Recettes		7 230 491 €	5 678 706 €	-1 551 785 €	-21,46%

Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 20223	
001	Résultat reporté d'investissement	2 043 197 €	193 386 €	-1 849 811 €	-90,54%
16	Emprunts et dettes assimilés	2 044 973 €	2 153 094 €	108 121 €	5,29%
20	Immobilisations incorporelles	258 071 €	214 732 €	-43 339 €	-16,79%
204	Subventions d'équipement versées	315 000 €	308 800 €	-6 200 €	-1,97%
21	Immobilisations corporelles	1 390 941 €	2 915 138 €	1 524 197 €	109,58%
23	Immobilisations en cours	1 103 974 €	813 505 €	-290 469 €	-26,31%
Dépenses réelles		7 156 156 €	6 598 655 €	-557 501 €	-7,79%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 784 561 €	878 470 €	-906 091 €	-50,77%
041	Opérations patrimoniales	452 699 €	203 859 €	-248 840 €	-54,97%
Total Dépenses		9 393 416 €	7 680 984 €	-1 712 432 €	-18,23%
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 424 580 €	132 447 €	-2 292 133 €	-94,54%
13	Subventions d'investissement reçues	783 470 €	966 158 €	182 688 €	23,32%
16	Emprunts et dettes assimilés	788 989 €	3 524 283 €	2 735 294 €	346,68%
20	Immobilisations incorporelles	21 473 €	0 €	-21 473 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	408 €	0 €	-408 €	-100,00%
23	Immobilisations en cours	0 €	6 784 €	6 784 €	100,00%
Recettes réelles		4 018 920 €	4 629 671 €	610 751 €	15,20%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 728 410 €	3 062 971 €	-1 665 439 €	-35,22%
041	Opérations patrimoniales	452 699 €	203 859 €	-248 840 €	-54,97%
Total Recettes		9 200 029 €	7 896 500 €	-1 303 529 €	-14,17%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2024 sont les suivants :

Les charges à caractère général sont en baisse entre 2023 et 2024 (-4,63%), dans la continuité de 2023 (-11,5 %)

Les principales charges concernent :

- le budget consacré à l'Arsenal des Mers : 472 K€ (dont 317 K€ relatifs au parcours Océana Lumina, 9 K€ pour le dragage des formes de Radoub et le reste pour la gestion de la zone de l'Arsenal des Mers),
- les taxes foncières (souvent remboursées par les locataires) et les assurances pour 431 K€,
- l'entretien des zones économiques pour 353 K€,

Les recettes sont principalement constituées :

- de loyers perçus à hauteur de 1 633 K€ en 2024 (chapitre 75),
- de la vente des billets pour le parcours Océana Lumina pour 138 K€ (chapitre 70).

Une subvention du budget principal de 2 363 K€ (chapitre 75) a été nécessaire pour équilibrer ce budget sur 2024.

Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 4 252 K€ et 1 263 K€ restent à réaliser.

Détail des dépenses d'équipement du Budget Annexe Activités Economiques		
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Réalisé en 2024	Reports 2024 2025
Rochefort - ZAC Arsenal - extension	998 916 €	2 702 €
Tonnay-Charente - zone Croix Biron - Acquisition foncière	881 748 €	24 027 €
Syndicat Mixte Aéroportuaire - Part. construction bâtiment industriel	308 800 €	77 200 €
Echillais - zone l'Houmée - acquisition foncière	306 821 €	42 091 €
St Laurent de la Prée - zone Bois Brulé - acquisition foncière	285 437 €	0 €
Arsenal - Technopole -Pépinière	261 346 €	224 224 €
Bois d'Ormeau	145 054 €	92 549 €
Tonnay-Charente - zone de la Varenne	109 456 €	58 105 €
Zone des Sœurs	85 416 €	35 501 €
Rochefort - zone des Pêcheurs d'Islande	32 711 €	6 903 €
Rochefort - zone La Vacherie	24 508 €	40 233 €
Atelier de transformation	19 750 €	0 €
Rochefort - village multimedia Zola	11 763 €	10 036 €
Co-Working	3 337 €	16 905 €
Rochefort - zone Avant Garde	1 995 €	0 €
Rochefort - zone Pont neuf	0 €	59 872 €
Echillais - zone Pimale	0 €	22 340 €
Divers	211 081 €	70 700 €
Sous-Total	3 688 140 €	783 389 €
ZONE ARSENAL DES MERS	Réalisé en 2024	Reports 2024 2025
Entretien du site et divers équipements	169 630 €	40 613 €
La Fabrique de l'Arsenal et môle central	123 632 €	0 €
Mise en valeur du site	106 097 €	170 622 €
Océana Lumina	61 751 €	3 237 €
Subvention Hermione	42 120 €	135 000 €
Accromât	37 381 €	13 430 €
Formes de radoub et bateaux portes	12 485 €	112 840 €
Divers	10 940 €	4 389 €
Sous-Total	564 035 €	480 132 €
Total	4 252 175 €	1 263 521 €

Pour financer les dépenses réalisées en 2024 :

- des **subventions** ont été encaissées à hauteur de 966 K€ (dont 840 M€ dédiées à l’Arsenal des Mers),
- les cessions ont généré des recettes à hauteur de 112 K€ (dont de la voirie Zone de l’Arsenal - à Airbus - pour 60 K€ et une parcelle sis Zone de l’Houmée à Echillais pour 36 K€)
- et deux **emprunts** ont été contractés pour un montant global de 3,5 M€.

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l’année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
Crédit Coopératif	2 000 000 €	03/10/2023	2 000 000 € (report 2023)	Investissements 2023 (solde)	05/03/2024	Taux variable : Euribor 3 M + 0,88 %	20 ans
Crédit Coopératif	1 500 000 €	08/10/2024	1 500 000 €	Investissements 2024	15/12/2024	Taux variable : Euribor 3 M + 0,92 %	20 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		146 996,69
Résultat de l'exercice		66 541,50
= Résultat à affecter		213 538,19
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-193 386,34
Résultat de l'exercice		408 902,94
= Résultat cumulé à reporter	D 001	215 516,60
Solde des restes à réaliser		2 168 712,26
= Besoin de financement		2 384 228,86
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	213 538,19
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-40 382,34
RESULTAT GLOBAL 2024		2 557 384,71 €

Le décalage d’opérations importantes et l’encaissement anticipé de certaines subventions ont généré un excédent exceptionnel d’investissement qui servira à financer les dépenses d’équipement à réaliser en 2025

LE BUDGET ANNEXE MOBILITES

Le budget retrace les opérations liées aux transports sur le territoire de la CARO.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 20223	
011	Charges à caractère général	5 717 108 €	5 803 420 €	86 313 €	1,51%
012	Charges de personnel et frais assimilés	237 760 €	234 202 €	-3 558 €	-1,50%
65	Autres charges de gestion courante	2 €	1 €	-1 €	-50,00%
66	Charges financières	35 097 €	38 654 €	3 557 €	10,13%
Dépenses réelles		5 989 967 €	6 076 277 €	86 310 €	1,44%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 850 €	274 722 €	26 872 €	10,84%
Total Dépenses		6 237 817 €	6 350 999 €	113 182 €	1,81%
002	Résultat reporté de fonctionnement	282 910 €	468 840 €	185 930 €	65,72%
013	Atténuations de charges	1 166 €	1 307 €	141 €	12,08%
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0 €	5 488 €	5 488 €	100,00%
73	Impôts et taxes	3 660 084 €	3 860 504 €	200 420 €	5,48%
74	Dotations, subventions et participations	2 376 629 €	2 323 905 €	-52 724 €	-2,22%
75	Autres produits de gestion courante	282 818 €	232 573 €	-50 245 €	-17,77%
77	Produits exceptionnels	82 414 €	1 014 €	-81 400 €	-98,77%
78	Reprises sur amortissements et provisions	2 850 €	0 €	-2 850 €	-100,00%
Recettes réelles		6 688 871 €	6 893 632 €	204 760 €	3,06%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 728 €	56 956 €	-18 772 €	-24,79%
Total Recettes		6 764 599 €	6 950 588 €	185 988 €	2,75%

Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 20223	
16	Emprunts et dettes assimilés	125 448 €	126 141 €	693 €	0,55%
20	Immobilisations incorporelles	112 397 €	25 163 €	-87 234 €	-77,61%
21	Immobilisations corporelles	191 149 €	310 087 €	118 938 €	62,22%
23	Immobilisations en cours	521 804 €	184 349 €	-337 455 €	-64,67%
Dépenses réelles		950 798 €	645 739 €	-305 059 €	-32,08%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 728 €	56 956 €	-18 772 €	-24,79%
041	Opérations patrimoniales	7 005 €	2 917 €	-4 088 €	-58,36%
Total Dépenses		1 033 530 €	705 612 €	-327 918 €	-31,73%
001	Résultat reporté d'investissement	246 790 €	260 751 €	13 961 €	5,66%
10	Dotations, fonds divers et réserves	607 591 €	57 942 €	-549 649 €	-90,46%
13	Subventions d'investissement reçues	85 045 €	33 746 €	-51 299 €	-60,32%
16	Emprunts et dettes assimilés	0 €	500 000 €	500 000 €	100,00%
Recettes réelles		939 426 €	852 439 €	-86 987 €	-9,26%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 850 €	274 722 €	26 872 €	10,84%
041	Opérations patrimoniales	7 005 €	2 917 €	-4 088 €	-58,36%
Total Recettes		1 194 281 €	1 130 078 €	-64 204 €	-5,38%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2024 sont :

- Le **Versement Mobilité** (VM) encaissé en 2024 pour 3 860 K€ évolue de +5,5 % par rapport au montant constaté en 2023.
- La **dotation** de 1 051 K€ est versée par la **Région** et concerne le transfert de charges « transport scolaire » ;

- La **DGD** « organisation du transport urbain » est versée par l'Etat (ACOTU).
- La principale dépense est liée à la **Délégation de Service Public pour l'organisation du réseau de transport** pour 5,506 K€ (identique à 2023).

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées en 2024 pour 520 K€ et reportées en 2025 pour 399 K€ :

Détail des dépenses d'équipement	CA 2024	Reporté sur 2025
Gare SNCF - services vélos	51 372 €	10 958 €
Travaux accessibilité des arrêts	145 044 €	108 834 €
Schéma Directeur Cyclable CARO	114 222 €	167 481 €
Vélos location longue durée	98 639 €	0 €
Mobilier urbains vélos (abris, stations, arceaux, poteaux ...)	53 042 €	107 357 €
Billettique	43 292 €	4 495 €
Divers (sécurisation ...)	13 988 €	0 €
Total	519 598 €	399 124 €

En 2024, un emprunt de 500 K€ a été mobilisé pour financer ces divers projets d'investissement :

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
Caisse d'Epargne	500 000 €	04/10/2024	500 000 €	Investissements 2024	21/10/2024	Taux fixe : 3,04 %	10 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		468 840,33 €
Résultat de l'exercice		130 748,61 €
= Résultat à affecter		599 588,94 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		260 750,75 €
Résultat de l'exercice		163 714,51 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	424 465,26 €
Solde des restes à réaliser		-597 160,73 €
= Besoin de financement		-172 695,47 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	172 695,47 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	426 893,47 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		23 107,81 €
RESULTAT GLOBAL 2024		450 001,28 €

Une subvention du budget principal de 976 K€ a été nécessaire pour équilibrer ce budget sur 2024.

Rappelons que le Versement Mobilité (VM) est une contribution des entreprises basée sur la masse salariale, Il reste donc très sensible aux variations du bassin d'emploi sur le territoire.

Il constitue en outre une ressource importante de ce budget car il finance 70 % du coût de la DSP en 2024.

Ainsi la partie du VM encaissée en 2024 qui n'était pas prévue au budget primitif constitue un excédent qui viendra financer le budget quand la situation économique sera moins contrainte.

LE BUDGET ANNEXE PLIE / OI PIVOT

Les opérations réalisées en 2024 sur le budget annexe PLIE sont présentées ci-dessous :

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024/2023	
002	Résultat reporté de fonctionnement	149 741 €	0 €	-149 741 €	-100,00%
011	Charges à caractère général	27 379 €	29 406 €	2 027 €	7,40%
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 476 €	212 994 €	1 518 €	0,72%
65	Autres charges de gestion courante	1 073 285 €	296 994 €	-776 291 €	-72,33%
Total Dépenses		1 461 881 €	539 394 €	-922 487 €	-63,10%
002	Résultat reporté de fonctionnement	0 €	107 000 €	107 000 €	100,00%
013	Atténuations de charges	1 147 €	1 157 €	10 €	0,91%
74	Dotations, subventions et participations	1 513 381 €	4 840 €	-1 508 541 €	-99,68%
75	Autres produits de gestion courante	54 353 €	79 742 €	25 389 €	46,71%
77	Produits exceptionnels	0 €	2 057 €	2 057 €	100,00%
Total Recettes		1 568 881 €	194 796 €	-1 374 085 €	-87,58%

Depuis 2015, le budget annexe du PLIE sert d'Organisme Intermédiaire (OI) entre les deux communautés d'agglomération de Rochefort Océan et de La Rochelle. Il est en charge de la gestion financière des PLIE des 2 territoires et du reversement du Fonds Social Européen (FSE).

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2024 sont :

- **273 K€ de subventions ont été payées en 2024 sur les différents dispositifs** (OSH-FSE, accompagnements, étapes de parcours ...) et remboursées par les fonds européens
- **20 K€** de subventions ont été accordées en 2024 sur des fonds propres CARO
- 49 K€ ont été remboursés par la **CDA de La Rochelle** pour financer la gestion administrative de l'OI Pivot ;
- Enfin la **Région** souhaitant contribuer à l'accès à la formation des chercheurs d'emploi les moins qualifiés a versé une dotation de 15 K€ en 2024.
- Le remboursement par l'Europe des subventions versées par la CARO en 2024 a été engagé pour être reporté comptablement jusqu'au paiement.

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		107 000,00 €
Résultat de l'exercice		-451 597,73 €
= Résultat à affecter		-344 597,73 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		/
Résultat de l'exercice		/
= Résultat cumulé à reporter		/
Solde des restes à réaliser		/
= Besoin de financement		/
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement		/
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	-344 597,73 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		344 597,73 €
RESULTAT GLOBAL 2024		0,00 €

Une subvention d'équilibre du budget principal a été nécessaire pour 77 K€, dont 20K€ servent notamment à financer les subventions « étapes de parcours CARO ».

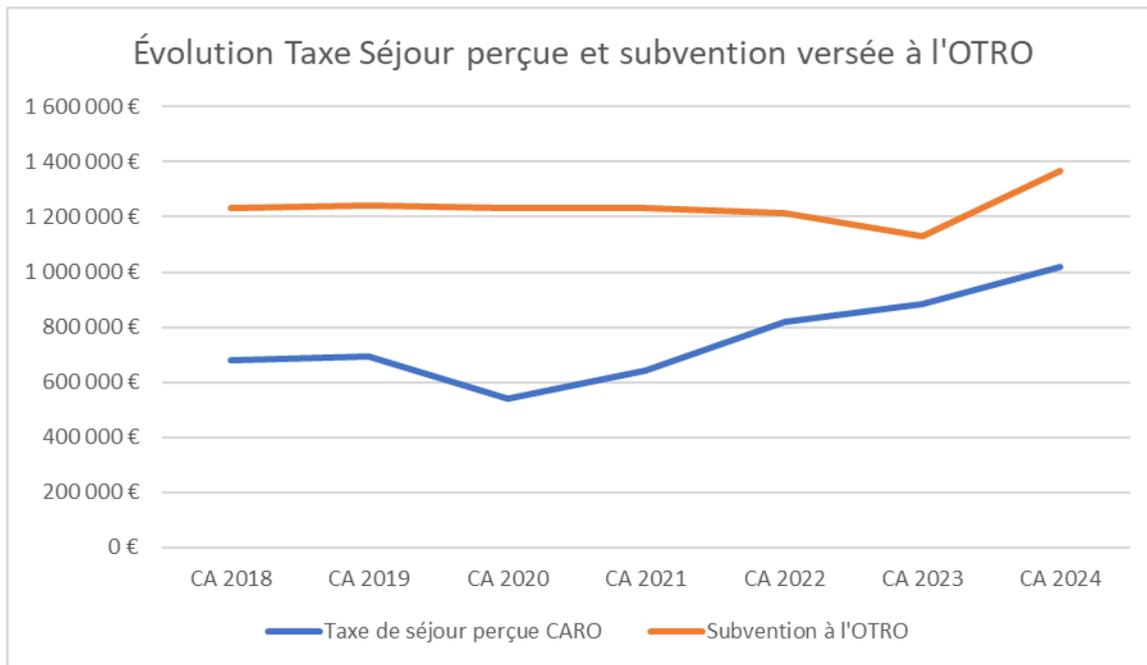
LE BUDGET ANNEXE TOURISME

Les opérations réalisées en 2024 sur le budget annexe Tourisme sont présentées ci-dessous :

Section Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	20 260 €	6 500 €	-13 760	363,61%
014	Atténuations de produits	809 056 €	882 723 €	73 667	20,16%
65	Autres charges de gestion courante	321 660 €	484 776 €	163 116	0,19%
66	Charges financières	7 079 €	7 702 €	623	#REF!
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	307 €	311 €	4	1,30%
Dépenses réelles		1 158 362 €	1 382 013 €	223 651	19,31%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 190 €	90 277 €	-88 913	-49,62%
Total Dépenses		1 337 552 €	1 472 290 €	134 738	10,07%
002	Résultat reporté de fonctionnement	9 920 €	2 582 €	-7 338	-73,97%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	9 323 €	4 740 €	-4 583	-49,16%
73	Impôts et taxes	884 966 €	1 019 661 €	134 695	15,22%
74	Dotations, subventions et participations	0 €	0 €	0	0 €
75	Autres produits de gestion courante	348 350 €	361 811 €	13 461	3,86%
78	Reprises sur amortissements et provisions	4 750 €	307 €	-4 443	-93,54%
Recettes réelles		1 257 309 €	1 389 101 €	131 792	10,48%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 825 €	84 465 €	1 640	1,98%
Total Recettes		1 340 134 €	1 473 566 €	133 432	9,96%

Section Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
16	Emprunts et dettes assimilés	33 993 €	34 284 €	291	0,86%
20	Immobilisations incorporelles	968 €	0 €	-968	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	4 897 €	5 937 €	1 040	21,23%
Dépenses réelles		39 858 €	40 221 €	363	0,91%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 825 €	84 465 €	1 640	1,98%
041	Opérations patrimoniales	6 363 €	0 €	-6 363	-100,00%
Total Dépenses		129 046 €	124 686 €	-4 360	-3,38%
001	Résultat reporté d'investissement	207 661 €	281 063 €	73 402	35,35%
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 896 €	640 €	-1 256	-66,22%
13	Subventions d'investissement reçues	15 000 €	67 500 €	52 500	350,00%
Recettes réelles		224 557 €	349 204 €	124 647	55,51%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 190 €	90 277 €	-88 913	-49,62%
041	Opérations patrimoniales	6 363 €	0 €	-6 363	-100,00%
Total Recettes		410 110 €	439 481 €	29 371	7,16%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget 2024 sont :



La **taxe de séjour** encaissée en 2024 s'élève à 1 020 K€ contre 885 K€ en 2023. Le produit perçu augmente régulièrement depuis 2020. Cette augmentation est notamment liée aux démarches entreprises pour le suivi de l'encaissement de cette taxe et à des saisons touristiques plutôt favorables.

Une **subvention a été versée à l'Office de Tourisme Communautaire** à hauteur de 1 367 K€, composée du reversement de la taxe de séjour encaissée en 2023 (883 K€) et de fonds propres CARO (483 K€).

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 6 K€ :

Détail des dépenses d'équipement	CA 2024	Reporté sur 2025
Office Tourisme Fouras	3 904 €	0 €
Centre de vacances Fontaine Lupin (HT)	836 €	12 429 €
Divers travaux OT	1 196 €	0 €
Total	5 937 €	12 429 €

Ce budget annexe a perçu un solde de 68 K€ de **subventions d'équipement** pour la relocalisation de l'office de tourisme de Fouras réalisé en 2023.

Aucun **emprunt nouveau** n'a été nécessaire en 2024.

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		2 582,40
Résultat de l'exercice		-1 306,26
= Résultat à affecter		1 276,14
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		281 063,26
Résultat de l'exercice		33 732,28
= Résultat cumulé à reporter	R 001	314 795,54
Solde des restes à réaliser		-12 429,20
= Besoin de financement		302 366,34
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 276,14
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		0,00
RESULTAT GLOBAL 2024		303 642,48

Une subvention du budget principal de 335 K€ a été nécessaire en 2024 pour équilibrer la section de fonctionnement et financer le reste à charge de la subvention versée à l'OTC.

L'excédent d'investissement constaté résulte des amortissements de l'exercice qui se révèlent supérieurs aux dépenses d'équipement à réaliser sur ce budget.

LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte et de traitement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de la CARO. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	10 558 272 €	10 780 843 €	222 571 €	2,11%
012	Charges de personnel et frais assimilés	772 748 €	774 069 €	1 321 €	0,17%
65	Autres charges de gestion courante	355 449 €	199 366 €	-156 083 €	-43,91%
66	Charges financières	15 556 €	33 047 €	17 491 €	112,44%
67	Charges exceptionnelles	85 628 €	107 916 €	22 288 €	26,03%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	321 276 €	228 000 €	-93 276 €	-29,03%
Dépenses réelles		12 108 929 €	12 123 241 €	14 312 €	0,12%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	246 508 €	313 729 €	67 221 €	27,27%
Total Dépenses		12 355 437 €	12 436 970 €	81 533 €	
002	Résultat reporté de fonctionnement	1 403 877 €	1 109 612 €	-294 265 €	-20,96%
013	Atténuations de charges	13 567 €	6 974 €	-6 593 €	-48,60%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	10 331 588 €	10 368 038 €	36 450 €	0,35%
74	Dotations, subventions et participations	0 €	36 008 €	36 008 €	100,00%
75	Autres produits de gestion courante	1 220 782 €	1 933 246 €	712 464 €	58,36%
77	Produits exceptionnels	144 674 €	47 963 €	-96 711 €	-66,85%
78	Reprises sur amortissements et provisions	350 743 €	321 276 €	-29 467 €	-8,40%
Recettes réelles		13 465 231 €	13 823 117 €	357 886 €	2,66%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 141 €	13 932 €	-1 209 €	-7,99%
Total Recettes		13 480 372 €	13 837 048 €	356 676 €	2,65%

Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
16	Emprunts et dettes assimilés	84 827 €	102 542 €	17 715 €	20,88%
20	Immobilisations incorporelles	32 676 €	0 €	-32 676 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	557 525 €	905 779 €	348 254 €	62,46%
Dépenses réelles		675 027 €	1 008 320 €	333 293 €	49,37%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 141 €	13 932 €	-1 209 €	-7,99%
Total Dépenses		690 168 €	1 022 252 €	332 084 €	48,12%
001	Résultat reporté d'investissement	146 155 €	328 112 €	181 957 €	124,50%
10	Dotations, fonds divers et réserves	166 449 €	15 323 €	-151 126 €	-90,79%
13	Subventions d'investissement reçues	59 168 €	33 592 €	-25 576 €	-43,23%
16	Emprunts et dettes assimilés	400 000 €	1 200 000 €	800 000 €	200,00%
Recettes réelles		771 772 €	1 577 027 €	805 255 €	104,34%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	246 508 €	313 729 €	67 221 €	27,27%
Total Recettes		1 018 280 €	1 890 756 €	872 476 €	85,68%

Les principales recettes constatées en 2024 sont :

- Le produit de la **redevance** facturée pour 9 661 K€ ;
- Le produit des **ventes de matériaux issus du recyclage** pour 674 K€ en 2024, en hausse de 26 % par rapport à 2023, grâce notamment à l'augmentation des tonnages de déchets recyclables collectés ;
- La **subvention CITEO** s'est élevée à 1 824 K€ en 2024 en hausse de 668 K€ (cette dotation est calculée sur la base des performances de la collectivité, son caractère touristique, la communication, la valorisation des refus de tri ...) ;
- La **reprise des provisions pour créances douteuses** constituées en 2023 pour 321 K€ afin de mettre à jour le montant à hauteur de 228 K€ en 2024 (chapitre 68 en dépenses).

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- Le **traitement et le tri des déchets** via la cotisation au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL) à hauteur de 5 157 K€ ;
- La prestation de **collecte des déchets** à hauteur de 3 235 K€ ;
- Le traitement des **Déchets Industriels Banals (DIB)** pour 956 K€ ;
- La gestion des **hauts de quais** par l'Association Vivractiv pour 650 K€
- Les prestations d'**enlèvement des bennes des déchetteries** pour 385 K€ ;
- Les frais de **personnel** pour 774 K€ ;
- Des **annulations de créances** éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables (poursuites de la Trésorerie infructueuses) pour un montant de 228 K€ ;

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 906 K€ notamment pour financer la mise en place du tri à la source des biodéchets, l'achat de bacs de collecte et la mise aux normes des déchetteries de la CARO :

Détail dépenses d'équipement	CA 2024	Reporté sur 2025
Biodéchets	499 331 €	82 185 €
Déchetterie Tonnay Charente	156 924 €	391 209 €
Bacs collecte sélective	103 416 €	49 084 €
Achat bennes déchetteries	36 311 €	29 924 €
Recyclerie / matériauthèque Rochefort	2 111 €	63 650 €
Achat Véhicule Biodéchets	37 000 €	0 €
Déchetterie Echillais	0 €	30 034 €
Achat Points d'Apport Volontaires	27 478 €	2 397 €
Déchetterie St Laurent de la Prée	19 768 €	0 €
Déchetterie Muron	19 510 €	0 €
Déchetterie St Nazaire	677 €	16 864 €
Déchetterie St Jean d'Angle	0 €	15 935 €
Divers	3 253 €	10 512 €
Total	905 779 €	691 795 €

Pour financer ces dépenses, un **emprunt nouveau** de 1,200 K€ a été nécessaire :

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
NEF	1 200 000 €	03/10/2024	1 200 000 €	Investissements 2024	28/10/2024	Taux fixe : 3,30 %	15 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		1 109 611,91
Résultat de l'exercice		290 466,56
= Résultat à affecter		1 400 078,47
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		328 112,47
Résultat de l'exercice		540 391,79
= Résultat cumulé à reporter	R 001	868 504,26
Solde des restes à réaliser		-567 050,55
= Besoin de financement		301 453,71
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 400 078,47
<i>dont reprise anticipée au BP 2025</i>	R 002	400 000,00
⇒ <i>reste à inscrire au BS 2025</i>	R 002	1 000 078,47
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-1 267,93
RESULTAT GLOBAL 2024		1 700 264,25 €

Grâce à un soutien CITEO exceptionnel, et au décalage de dépenses prévues, le résultat s'améliore en 2024.

Il permettra de financer les hausses structurelles des coûts de gestion des déchets en 2025 et 2026.

LE BUDGET ANNEXE EAU

Ce budget annexe retrace l'activité de la fourniture d'eau potable assurée en régie directe **sur le territoire de la Ville de Rochefort**. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	4 219 081 €	3 918 391 €	-300 690 €	-7,13%
012	Charges de personnel et frais assimilés	446 825 €	506 611 €	59 786 €	13,38%
014	Atténuations de produits	375 592 €	404 076 €	28 484 €	7,58%
65	Autres charges de gestion courante	42 266 €	88 176 €	45 910 €	108,62%
66	Charges financières	65 813 €	69 326 €	3 513 €	5,34%
67	Charges exceptionnelles	81 461 €	19 172 €	-62 289 €	-76,46%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	136 482 €	406 756 €	270 274 €	198,03%
Dépenses réelles		5 367 520 €	5 412 508 €	44 988 €	0,84%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	637 375 €	670 426 €	33 051 €	5,19%
Total Dépenses		6 004 895 €	6 082 934 €	78 039 €	1,30%
002	Résultat reporté de fonctionnement	827 395 €	363 110 €	-464 285 €	-56,11%
013	Atténuations de charges	2 908 €	3 599 €	691 €	23,75%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	6 209 197 €	5 716 082 €	-493 115 €	-7,94%
74	Dotations, subventions et participations	0 €	58 719 €	58 719 €	100,00%
75	Autres produits de gestion courante	1 €	2 €	1 €	72,00%
77	Produits exceptionnels	33 913 €	9 370 €	-24 543 €	-72,37%
78	Reprises sur amortissements et provisions	128 790 €	136 482 €	7 692 €	5,97%
Recettes réelles		7 202 204 €	6 287 364 €	-914 840 €	-12,70%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	5 169 €	8 605 €	3 436 €	66,47%
Total Recettes		7 207 373 €	6 295 969 €	-911 404 €	-12,65%

Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	169 055 €	169 055 €	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	396 785 €	419 331 €	22 546 €	5,68%
20	Immobilisations incorporelles	22 799 €	21 785 €	-1 014 €	-4,45%
21	Immobilisations corporelles	1 097 293 €	1 223 750 €	126 457 €	11,52%
Dépenses réelles		1 516 877 €	1 833 919 €	317 042 €	20,90%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	5 169 €	8 605 €	3 436 €	66,47%
041	Operations patrimoniales	1 166 €	0 €	-1 166 €	-100,00%
Total Dépenses		1 523 212 €	1 842 524 €	319 312 €	20,96%
001	Résultat reporté d'investissement	209 223 €	0 €	-209 223 €	-100,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 879 €	839 369 €	805 490 €	2377,55%
13	Subventions d'investissement reçues	122 515 €	0 €	-122 515 €	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	350 000 €	400 000 €	50 000 €	14,29%
Recettes réelles		715 617 €	1 239 369 €	523 752 €	73,19%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	637 375 €	670 426 €	33 051 €	5,19%
041	Operations patrimoniales	1 166 €	0 €	-1 166 €	-100,00%
Total Recettes		1 354 158 €	1 909 795 €	555 637 €	41,03%

Les principales recettes constatées en fonctionnement en 2024 sont :

- La **vente d'eau** aux abonnés à hauteur de 2 482 K€. Il a été constaté une baisse des volumes facturés en 2024 (- 10 %) due à un décalage de facturation (changement logiciel + télérelève)
- La redevance pour pollution d'origine domestique facturée pour 418 K€ (elle est entièrement reversée à **l'Agence de l'Eau Adour Garonne** l'année suivant son encaissement) ;
- La **redevance d'assainissement** facturée aux abonnés pour 2 278 K€, entièrement reversée au budget annexe concerné. La même baisse des volumes facturés est constatée sur cette redevance.
- La reprise des **provisions pour créances douteuses** constituées en 2023 pour 136 K€ afin de mettre à jour le montant à hauteur de 407 K€ en 2024 (chapitre 68 en dépenses).

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- **L'achat d'eau potable** au Syndicat des eaux de Charente-Maritime constitue la principale dépense de ce budget. Le montant payé en 2024, de 1 540 K€, est en baisse par rapport à 2023 (1 671 K€) car 13 mois d'achats d'eau avaient été facturés en 2023.
- Des frais de **personnel** pour 507 K€ ;
- Des **annulations de créances** éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables pour un volume global de 88 K€ ;
- Des **annuités d'emprunt** pour 489 K€ (en augmentation de + 26,1 K€ par rapport à 2023 (+22,5 K€ en capital, +3,5 K€ en intérêts)

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 1 246 K€, notamment avec la fin de la mise en place de la télérelève sur tout le territoire :

	CA 2024	Reporté sur 2025
Télérelève	306 748 €	
Voirie Rue Grimaux	232 082 €	
Rues abords Hôpital St Charles	229 941 €	44 733 €
Voirie 8 mai	164 828 €	
Interventions sur les réseaux	164 512 €	83 090 €
Station pompage La Coudre - Tonnay Charente	123 028 €	63 332 €
Port de Commerce	15 414 €	
Voirie Rue Belle Judith	8 982 €	
Total	1 245 534 €	191 155 €

Afin de financer ces dépenses d'équipement, un **emprunt** de 400 000 € a été mobilisé en 2024.

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
Banque des Territoires	400 000 €	14/10/2024	400 000 €	Investissements 2024	30/10/2024	Livret A + 0,40 %	30 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		363 110,02
Résultat de l'exercice		-150 075,27
= Résultat à affecter		213 034,75
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-169 054,69
Résultat de l'exercice		236 325,60
= Résultat cumulé à reporter	R 001	67 270,91
Solde des restes à réaliser		-191 154,37
= Besoin de financement		-123 883,46
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	123 883,46
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	89 151,29
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-85 325,96
RESULTAT GLOBAL 2024		3 825,33 €

Les excédents antérieurs ont permis de financer la baisse exceptionnelle des volumes facturés en 2024. Ainsi, la gestion 2024 s'équilibre tout juste. Il conviendra d'être vigilant au niveau des recettes en 2025.

LE BUDET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Ce budget annexe retrace l'activité liée à l'Assainissement (collecte et traitement des eaux usées) assurée en régie directe sur le territoire de la Ville de Rochefort. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances payées par les usagers.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	339 740 €	220 411 €	-119 329 €	-35,12%
012	Charges de personnel et frais assimilés	765 742 €	783 592 €	17 850 €	2,33%
014	Atténuations de produits	278 473 €	286 282 €	7 809 €	2,80%
65	Autres charges de gestion courante	2 €	3 €	1 €	31,50%
66	Charges financières	98 797 €	108 114 €	9 317 €	9,43%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	400 €	400 €	0 €	0,00%
Dépenses réelles		1 483 154 €	1 398 802 €	-84 352 €	-5,69%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	1 125 145 €	1 201 125 €	75 980 €	6,75%
Total Dépenses		2 608 299 €	2 599 926 €	-8 373 €	-0,32%
002	Résultat reporté de fonctionnement	525 692 €	154 001 €	-371 691 €	-70,71%
013	Atténuations de charges	5 128 €	4 484 €	-644 €	-12,56%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	2 640 094 €	2 427 058 €	-213 036 €	-8,07%
74	Dotations, subventions et participations	2 797 €	0 €	-2 797 €	-100,00%
75	Autres produits de gestion courante	3 €	1 €	-2 €	-67,00%
77	Produits exceptionnels	17 173 €	11 340 €	-5 833 €	-33,97%
78	Reprises sur amortissements et provisions	115 €	400 €	285 €	247,83%
Recettes réelles		3 191 002 €	2 597 283 €	-593 719 €	-18,61%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	11 494 €	14 202 €	2 708 €	23,56%
Total Recettes		3 202 496 €	2 611 485 €	-591 011 €	-18,45%

Investissement		CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	0 €	0 €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	601 855 €	636 206 €	34 351 €	5,71%
20	Immobilisations incorporelles	103 397 €	56 903 €	-46 494 €	-44,97%
21	Immobilisations corporelles	1 078 433 €	1 072 331 €	-6 102 €	-0,57%
Dépenses réelles		1 783 685 €	1 765 440 €	-18 245 €	-1,02%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	11 494 €	14 202 €	2 708 €	23,56%
041	Operations patrimoniales	21 377 €	0 €	-21 377 €	-100,00%
Total Dépenses		1 816 556 €	1 779 642 €	-36 914 €	-2,03%
001	Résultat reporté d'investissement	192 091 €	116 056 €	-76 035 €	-39,58%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	440 196 €	440 196 €	100 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 998 €	9 586 €	5 588 €	139,77%
16	Emprunts et dettes assimilés	590 000 €	780 000 €	190 000 €	32,20%
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0,00%
Recettes réelles		786 089 €	1 345 837 €	559 748 €	71,21%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	1 125 145 €	1 201 125 €	75 980 €	6,75%
041	Operations patrimoniales	21 377 €	0 €	-21 377 €	-100,00%
Total Recettes		1 932 611 €	2 546 962 €	614 351 €	31,79%

Les principales recettes de fonctionnement constatées en 2024 sont :

- Une **redevance d'assainissement** facturée aux usagers en 2024 de 1 927 K€. Comme sur le budget annexe Eau, il est constaté une baisse de 10 % des volumes facturés due à un décalage lié aux changements de gestion de la facturation (logiciel, télérelève ...)
- Une redevance pour modernisation des réseaux de collecte facturée pour 310 K€ (elle est reversée à **l'Agence de l'Eau Adour Garonne** l'année suivant son encaissement) ;

Ces recettes ont financé notamment les dépenses suivantes :

- Des frais de **personnel** pour 784 K€
- Des **annuités d'emprunt** de 744 K€ (en augmentation en 2024 de + 43.7 k€ (+34.5 K€ en capital et +9,3 K€ en intérêts)

Des **dépenses d'équipements** ont été réalisées à hauteur de 1 129 K€ :

	CA 2024	Reporté sur 2025
Rues abords Hôpital St Charles	268 055 €	27 889 €
Postes de relèvement	238 542 €	28 806 €
Réseau rue Grimaux	164 903 €	0 €
Station de lagunage	152 888 €	171 325 €
Chemisage	126 012 €	118 000 €
Travaux divers réseaux	99 454 €	26 289 €
Réseau rue Belle Judith	46 491 €	1 100 €
Logiciels informatiques	32 889 €	127 617 €
Equipements divers	0 €	1 166 €
Total	1 129 234 €	502 191 €

Ce budget annexe a perçu 9 586 € de **subventions d'équipement**.

Afin de financer ces dépenses d'équipement, un prêt a été mobilisé en 2024 pour un montant de 780 K€.

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
ARKEA	780 000 €	08/10/2024	780 000 €	Investissements 2024	30/10/2024	Taux fixe : 3,36 %	30 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		154 000,77
Résultat de l'exercice		-142 441,55
= Résultat à affecter		11 559,22
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		116 055,61
Résultat de l'exercice		651 264,08
= Résultat cumulé à reporter	R 001	767 319,69
Solde des restes à réaliser		-490 242,95
= Besoin de financement		277 076,74
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	11 559,22
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-10 009,63
RESULTAT GLOBAL 2024		278 626,33

Comme sur le budget annexe eau, les excédents antérieurs ont permis de financer la baisse exceptionnelle des volumes facturés en 2024.

Ainsi, la gestion 2024 s'équilibre à peine, il conviendra d'être vigilant au niveau des recettes 2025.

Le décalage d'opérations importantes d'investissement a généré un solde excédentaire d'investissement qui viendra financer les travaux à réaliser en 2025.

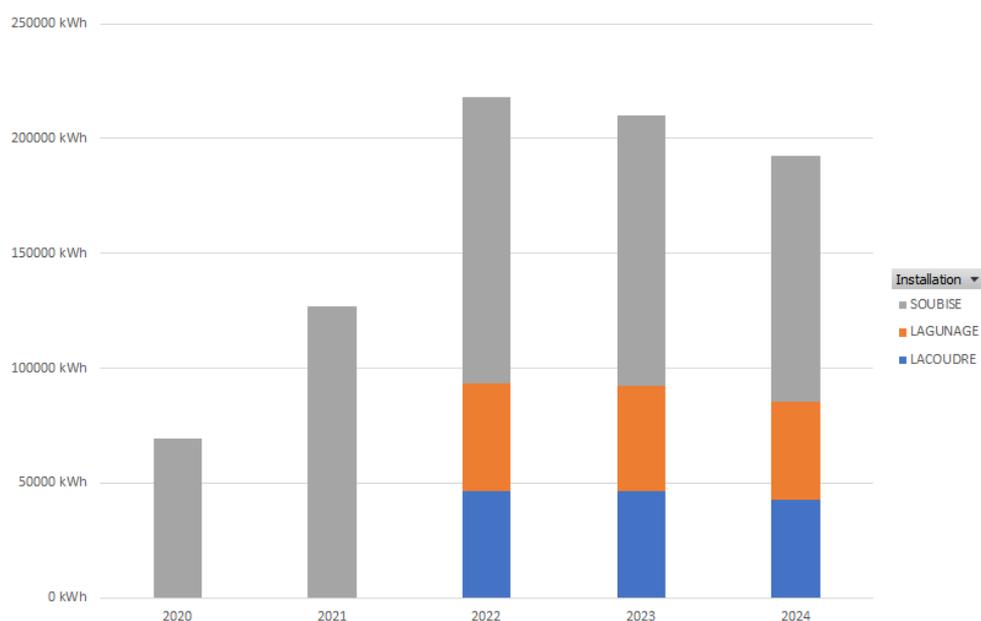
LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Ce budget annexe, créé en 2018, est financé exclusivement par la vente d'énergie fournie par des panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communautaires.

Actuellement, 3 sites sont en production : le hangar Soubise, la station de la Coudre et la station de lagunage.

Fonctionnement		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 20223	
002	Résultat reporté de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0,00%
011	Charges à caractère général	7 622 €	1 536 €	-6 086 €	-79,85%
66	Charges financières	1 360 €	1 259 €	-101 €	-7,44%
Dépenses réelles		8 982 €	2 795 €	-6 187 €	-68,88%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	9 128 €	8 394 €	-734 €	-8,04%
Total Dépenses		18 110 €	11 189 €	-6 921 €	-38,22%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	18 903 €	12 915 €	-5 988 €	-31,68%
75	Autres produits de gestion courante	2 €	0 €	-2 €	-100,00%
Total Recettes		18 904 €	12 915 €	-5 989 €	-31,68%

Investissement		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 20223	
001	Résultat reporté d'investissement	24 077 €	23 321 €	-756 €	-3,14%
16	Emprunts et dettes assimilés	15 920 €	15 920 €	0 €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	6 893 €	1 995 €	-4 898 €	-71,06%
21	Immobilisations corporelles	334 €	6 485 €	6 151 €	1841,51%
Dépenses réelles		47 224 €	47 721 €	497 €	1,05%
041	Operations patrimoniales	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total Dépenses		47 224 €	47 721 €	497 €	1,05%
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 415 €	795 €	-13 620 €	-94,49%
16	Emprunts et dettes assimilés	0 €	50 000 €	50 000 €	100,00%
27	Autres immobilisations financières	360 €	0 €	-360 €	-100,00%
Recettes réelles		14 775 €	50 795 €	36 020 €	243,79%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	9 128 €	8 394 €	-734 €	-8,04%
041	Operations patrimoniales	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total Recettes		23 903 €	59 188 €	35 285 €	147,62%



La production est largement impactée par la météo, ainsi :

- ▶ 2022 fut une année exceptionnelle en ce qui concerne l'ensoleillement, ce qui explique le pic de production
- ▶ 2023 fut une année "normale"
- ▶ 2024, particulièrement pluvieuse, explique la baisse par rapport à 2023

Certaines pannes ont également contribué à des écarts de production.

Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 8,5 K€ :

	CA 2024	Reporté sur 2025
Installation serres ex-Boyard - Etudes et dépose comptage	7 785 €	5 826 €
Entretien installations ateliers CARO Soubise	694 €	
Total	8 480 €	5 826 €

En 2024, un emprunt de 50 K€ a été mobilisé.

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2024	Opérations financées	Date de mobilisation	Taux	Durée
La Banque Postale	50 000 €	08/10/2024	50 000 €	Investissements 2024	31/10/2024	Taux fixe : 3,30 %	15 ans

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00
Résultat de l'exercice		1 726,35
= Résultat à affecter		1 726,35
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-23 321,39
Résultat de l'exercice		34 789,19
= Résultat cumulé à reporter	R 001	11 467,80
Solde des restes à réaliser		-12 950,91
= Besoin de financement		-1 483,11
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	1 483,11
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	243,24
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		0,00
RESULTAT GLOBAL 2024		243,24